

Soins de Santé

Circulaire OA no 2024/17 du 26-1-2024

Applicable à partir de 1/02/2024

3910 /2161

Tarifs ; Soins psychologiques de première ligne et Soins psychologiques spécialisés; 01-02-2024.

Conformément à l'article 21 de la Convention entre le Comité de l'assurance des Soins de Santé de l'Institut National d'Assurance Maladie et Invalidité et le réseau de santé mentale XXX concernant le financement des fonctions psychologiques dans la première ligne par les réseaux de santé mentale (voir note CSS 2023/378), la quote-part personnelle des bénéficiaires âgés de moins de 24 ans à la date de la prestation n'est plus due à partir du 1^{er} février 2024.

Date d'application : 1^{er} février 2024

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes :

[V2 - Soins psychologiques - 01-02-2024-circ OA.xlsx](#)

Soins psychologiques de première ligne et soins psychologiques spécialisés à partir du 1er février 2024

1. Bénéficiaires à partir de l'âge de 24 ans à la date de prestation

Pseudocode		Description	Honoraires	Intervention AMI		Ticket modérateur	
AMB	HOS			bénéficiaire avec régime préférentiel	bénéficiaire sans régime préférentiel	bénéficiaire avec régime préférentiel	bénéficiaire sans régime préférentiel
791976	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne	87,74	87,74	87,74	0,00	0,00
792013	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne	87,74	87,74	87,74	0,00	0,00
792595	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. avant séance de groupe	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792610	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. après séance de groupe	86,69	82,69	75,69	4,00	11,00
792632	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. – première séance	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792934	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. – première séance	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792654	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. – séance outreach dans service/institution/autres professionnels	86,69	82,69	75,69	4,00	11,00
792676	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. Outreach milieu de vie	86,69	82,69	75,69	4,00	11,00
792691	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. – physique autre (cabinet du psychologue)	86,69	82,69	75,69	4,00	11,00
792713	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. – vidéoconsultation	86,69	82,69	75,69	4,00	11,00
792816	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. Avant séance de groupe	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792831	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. Après séance de groupe	86,69	82,69	75,69	4,00	11,00
792853	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. – séance outreach dans service/institution/autres professionnels	86,69	82,69	75,69	4,00	11,00
792875	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. Outreach milieu de vie	86,69	82,69	75,69	4,00	11,00
792890	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. – physique autre (cabinet du psychologue)	86,69	82,69	75,69	4,00	11,00
792912	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. – Vidéoconsultation	86,69	82,69	75,69	4,00	11,00
792956	-	Soins psychologiques spécialisés – consultation multidisciplinaire	260,08	260,08	260,08	0,00	0,00
792971	-	Remboursement du trajet de psychologie de première ligne /Soins psychologiques spécialisés sans renvoi	69,35	69,35	69,35	0,00	0,00
792455	-	Remboursement du trajet avec renvoi	34,68	34,68	34,68	0,00	0,00
792470	-	Remboursement du trajet après renvoi	34,68	34,68	34,68	0,00	0,00
792993	-	Séance supplémentaire	86,69	82,69	75,69	4,00	11,00

Pseudocode		Description	Honoraires séance de groupe 1	Intervention AMI par patient ²		Ticket modérateur par patient	
AMB	HOS			bénéficiaire avec régime préférentiel	bénéficiaire sans régime préférentiel	bénéficiaire avec régime préférentiel	bénéficiaire sans régime préférentiel
792050	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe sans intervention personnelle conformément à une séance de groupe - séance sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne - remboursement uniquement pour le psychologue/orthopédagogue clinicien	233,96	52,02	52,02	0,00	0,00
792271	-	Soins psychologiques de première ligne – remboursement uniquement pour le psychologue/orthopédagogue clinicien	231,18	52,02	52,02	2,50	2,50
792131	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne - 1 - par un psychologue et un autre prestataire de soins	381,35	52,02	52,02	0,00	0,00
792514	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe - 1 - par un psychologue et un autre prestataire de soins	376,83	52,02	52,02	2,50	2,50
792352	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne - 2 - par 2 psychologues ou par médecin et psychologue	467,90	52,02	52,02	0,00	0,00
792536	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe - 2 - par 2 psychologues ou par médecin et psychologue	462,36	52,02	52,02	2,50	2,50
792551	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe – 1 outreach - par un psychologue et un autre prestataire de soins	376,83	52,02	52,02	2,50	2,50
792573	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe – 2 outreach - par 2 psychologues ou par médecin et psychologue	462,36	52,02	52,02	2,50	2,50
792094	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne - remboursement uniquement pour le psychologue/orthopédagogue clinicien	233,96	52,02	52,02	0,00	0,00
792315	-	Soins psychologiques spécialisés – remboursement uniquement pour le psychologue/orthopédagogue clinicien	231,18	52,02	52,02	2,50	2,50
793951	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne - 1 - par un psychologue et un autre prestataire de soins	381,35	52,02	52,02	0,00	0,00
792735	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe - 1 - par un psychologue et un autre prestataire de soins	376,83	52,02	52,02	2,50	2,50
793973	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne - 2 - par 2 psychologues ou par médecin et psychologue	467,90	52,02	52,02	0,00	0,00
792750	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe - 2 - par 2 psychologues ou par médecin et psychologue	462,36	52,02	52,02	2,50	2,50
792772	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe – 1 outreach - par un psychologue et un autre prestataire de soins	376,83	52,02	52,02	2,50	2,50
792794	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe – 2 outreach - par 2 psychologues ou par médecin et psychologue	462,36	52,02	52,02	2,50	2,50

¹ Une intervention de groupe se compose d'un minimum de 4 et d'un maximum de 15 participants (article 5 § 3 de la convention)

² Intervention AMI moyenne par patient

2. Bénéficiaires âgés de moins de 24 ans à la date de la prestation

Pseudocode		Description	Honoraires	Intervention AMI		Ticket modérateur	
AMB	HOS			bénéficiaire avec régime préférentiel	bénéficiaire sans régime préférentiel	bénéficiaire avec régime préférentiel	bénéficiaire sans régime préférentiel
791976	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne	87,74	87,74	87,74	0,00	0,00
792013	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne	87,74	87,74	87,74	0,00	0,00
792595	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. avant séance de groupe	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792610	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. après séance de groupe	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792632	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. – première séance	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792934	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. – première séance	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792654	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. – séance outreach dans service/institution/autres professionnels	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792676	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. Outreach milieu de vie	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792691	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. – physique autre (cabinet du psychologue)	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792713	-	Soins psychologiques de première ligne – séance Ind. – vidéoconsultation	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792816	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. Avant séance de groupe	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792831	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. Après séance de groupe	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792853	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. – séance outreach dans service/institution/autres professionnels	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792875	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. Outreach milieu de vie	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792890	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. – physique autre (cabinet du psychologue)	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792912	-	Soins psychologiques spécialisés – séance Ind. – Vidéoconsultation	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00
792956	-	Soins psychologiques spécialisés – consultation multidisciplinaire	260,08	260,08	260,08	0,00	0,00
792971	-	Remboursement du trajet de psychologie de première ligne /Soins psychologiques spécialisés sans renvoi	69,35	69,35	69,35	0,00	0,00
792455	-	Remboursement du trajet avec renvoi	34,68	34,68	34,68	0,00	0,00
792470	-	Remboursement du trajet après renvoi	34,68	34,68	34,68	0,00	0,00
792993	-	Séance supplémentaire	86,69	86,69	86,69	0,00	0,00

Pseudocode		Description	Honoraires séance de groupe 1	Intervention AMI par patient ²		Ticket modérateur par patient	
AMB	HOS			bénéficiaire avec régime préférentiel	bénéficiaire sans régime préférentiel	bénéficiaire avec régime préférentiel	bénéficiaire sans régime préférentiel
792050	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe sans intervention personnelle conformément à une séance de groupe - séance sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne - remboursement uniquement pour le psychologue/orthopédaogogue clinicien	233,96	52,02	52,02	0,00	0,00
792271	-	Soins psychologiques de première ligne – remboursement uniquement pour le psychologue/orthopédaogogue clinicien	231,18	52,02	52,02	0,00	0,00
792131	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne - 1 - par un psychologue et un autre prestataire de soins	381,35	52,02	52,02	0,00	0,00
792514	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe - 1 - par un psychologue et un autre prestataire de soins	376,83	52,02	52,02	0,00	0,00
792352	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne - 2 - par 2 psychologues ou par médecin et psychologue	467,90	52,02	52,02	0,00	0,00
792536	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe - 2 - par 2 psychologues ou par médecin et psychologue	462,36	52,02	52,02	0,00	0,00
792551	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe – 1 outreach - par un psychologue et un autre prestataire de soins	376,83	52,02	52,02	0,00	0,00
792573	-	Soins psychologiques de première ligne – séance de groupe – 2 outreach - par 2 psychologues ou par médecin et psychologue	462,36	52,02	52,02	0,00	0,00
792094	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne - remboursement uniquement pour le psychologue/orthopédaogogue clinicien	233,96	52,02	52,02	0,00	0,00
792315	-	Soins psychologiques spécialisés – remboursement uniquement pour le psychologue/orthopédaogogue clinicien	231,18	52,02	52,02	0,00	0,00
793951	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne - 1 - par un psychologue et un autre prestataire de soins	381,35	52,02	52,02	0,00	0,00
792735	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe - 1 - par un psychologue et un autre prestataire de soins	376,83	52,02	52,02	0,00	0,00
793973	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe sans intervention personnelle conformément à l'une des situations prévues dans la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne - 2 - par 2 psychologues ou par médecin et psychologue	467,90	52,02	52,02	0,00	0,00
792750	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe - 2 - par 2 psychologues ou par médecin et psychologue	462,36	52,02	52,02	0,00	0,00
792772	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe – 1 outreach - par un psychologue et un autre prestataire de soins	376,83	52,02	52,02	0,00	0,00
792794	-	Soins psychologiques spécialisés – séance de groupe – 2 outreach - par 2 psychologues ou par médecin et psychologue	462,36	52,02	52,02	0,00	0,00

¹ Une intervention de groupe se compose d'un minimum de 4 et d'un maximum de 15 participants (article 5 § 3 de la convention)

² Intervention AMI moyenne par patient

Autres missions - article 6/1 de la convention

Pseudocode		Description	Honoraires
AMB	HOS		
792175	-	Partage de connaissances, conseils et soutien par des psychologues/orthopédagogues cliniciens à un prestataire de soins de première ligne au sujet d'un bénéficiaire	86,69
792190	-	Partage de connaissances et d'expertise de psychologues/orthopédagogues cliniciens à un groupe d'acteurs (professionnels de la santé et/ou bénévoles) dans le domaine des soins de première ligne au sujet de la prestation de soins psychologiques dans ce domaine	115,58
792212	-	Proposition d'une offre de groupe evidence based et orientée vers la communauté pour le traitement transdiagnostique de problèmes pour un groupe de plus de 15 participants supervisé par un psychologue/orthopédagogue clinicien	231,18
792234	-	Proposition d'une offre de groupe evidence based et orientée vers la communauté pour le traitement transdiagnostique de problèmes pour un groupe de plus de 15 participants supervisé par deux psychologues/orthopédagogues cliniciens ou un psychologue/orthopédagogue clinicien et un médecin	462,36
792256	-	Proposition d'une offre de groupe evidence based et orientée vers la communauté pour le traitement transdiagnostique de problèmes pour un groupe de plus de 15 participants supervisé par un psychologue/orthopédagogue clinicien et un autre dispensateur de soins, d'aide ou un expert du vécu	376,83